

(Formulaire n° 1)

Demande d'utilisation des marques du logo et de l'affiche du 2e tournoi mondial de karaté d'Okinawa

/ / /

Le président du comité exécutif du 2e Tournoi Mondial de Karaté d'Okinawa,

Code postal/adresse :

Nom de l'entreprise/du groupe (etc.) :

Poste/nom du représentant :

印

Je souhaite demander l'autorisation d'utiliser le logo et l'affiche du 2e tournoi mondial de karaté d'Okinawa en fournissant les informations ci-dessous.

Avis

Objectif de l'utilisation	
Mise en œuvre de l'utilisation	
Articles à vendre/pas à vendre	Vente (Prix de vente prévu en JPY/pas à vendre)
Période d'utilisation	- (e.g., 2021/03/1 - 2022/03/31)
Numéro à utiliser	
Informations sur le contact	Personne en charge : Téléphone : E-MAIL :

Pièces jointes

- (1) Productions, expositions, échantillons de produits (si le produit ne peut être joint, alors une photo, etc.) à utiliser.
- (2) Présentation de l'entreprise (ou un profil dans le cas d'un individu), documents contenant des informations sur l'entreprise.

(Formulaire n° 2)

Consentement à l'utilisation de la marque du logo et de l'affiche du 2e Tournoi Mondial de Karaté d'Okinawa

冲空世委第        号  
                         /        /        /

(Nom du demandeur)

Le président du comité exécutif du 2e Tournoi Mondial de Karaté d'Okinawa,

Par la présente, je consens à l'utilisation du logo, de la marque et de l'affiche du 2e Tournoi Mondial de Karaté d'Okinawa, conformément à la demande soumise le .

Veillez prendre note des points suivants dans l'utilisation de ces éléments.

#### Avis

1. L'utilisation du logo, de la marque et de l'affiche du 2e Tournoi Mondial de Karaté d'Okinawa sera limitée à l'utilisation autorisée.
2. Toutes les productions, expositions et produits liés au logo et à l'affiche du 2e Tournoi Mondial de Karaté d'Okinawa devront être rendus.
3. Il n'y aura pas de transfert des droits d'utilisation à une autre partie.
4. En cas d'utilisation ou de vente de productions, d'expositions et de produits utilisant le logo et l'affiche, le numéro du document (冲空世委第○号) figurant sur le document d'autorisation d'utilisation doit être indiqué.
5. Dans le cas où un problème surviendrait dans l'utilisation, l'utilisateur prendra la responsabilité de le traiter de manière expéditive, et le comité exécutif ne prendra aucune responsabilité en la matière.
6. En cas de découverte d'une falsification d'informations ou d'un usage illégal dans le contenu écrit de la demande, nous nous réservons le droit d'en avertir le demandeur et de lui demander de rectifier l'erreur.
7. Si l'utilisateur ne répond pas à l'avertissement ci-dessus, nous pouvons révoquer le consentement d'utilisation et prendre d'autres mesures si nécessaire.
8. En cas de révocation du consentement, l'utilisation doit cesser le jour de la révocation. Tout dommage subi par l'utilisateur en raison de la révocation de l'autorisation d'utilisation ne sera pas pris en charge par le comité exécutif.
9. Afin de garantir l'utilisation appropriée de la marque du logo du tournoi et de l'affiche du tournoi, nous pouvons demander un rapport sur l'état de l'utilisation ou lancer une inspection sur celle-ci.

(Formulaire n° 3)

Demande de modification du consentement à l'utilisation du logo et de l'affiche du 2e Tournoi Mondial de  
Karaté d'Okinawa

/ / /

Le président du comité exécutif du 2e Tournoi Mondial de Karaté d'Okinawa,

Code postal/Adresse :

Nom de l'entreprise/du groupe (etc.) :

Poste/nom du représentant :

印

Je souhaite demander la modification de l'autorisation d'utiliser le logo et l'affiche du 2e tournoi mondial de karaté d'Okinawa conformément à l'autorisation reçue le / / 冲空世委第 号.

Avis

	Contenu avec consentement accordé (Énumérez tous les éléments qui s'appliquent)	Modifications à apporter (N'indiquer que les parties à modifier)
Objectif de l'utilisation		
Mise en œuvre de l'utilisation		
Articles à vendre/pas à vendre		
Période d'utilisation		
Numéro à utiliser		
Coordonnées		

Pièces jointes

- (1) Productions, expositions, échantillons de produits (si le produit ne peut être joint, alors une photo, etc.) qui montrent le contenu à modifier.
- (2) Copie du document de consentement d'utilisation.

(Formulaire n° 4)

Consentement à la modification du consentement à l'utilisation du logo, de la marque et de l'affiche du 2e  
Tournoi Mondial de Karaté d'Okinawa

冲空世委第        号  
/    /    /

(Nom du demandeur)

Le président du comité exécutif du 2e Tournoi Mondial de Karaté d'Okinawa,,

Je consens par la présente à la modification de l'utilisation du logo et de l'affiche du 2e Tournoi Mondial de Karaté d'Okinawa, comme indiqué dans la demande de modification du consentement d'utilisation soumise le .

Veuillez prendre note des points suivants dans l'utilisation de ces éléments.

Avis

1. L'utilisation du logo et de l'affiche du 2e tournoi mondial de karaté d'Okinawa sera limitée à l'utilisation qui a été autorisée.
2. Toutes les productions, expositions et produits liés au logo et à l'affiche du 2e Tournoi Mondial de Karaté d'Okinawa devront être rendus.
3. Il n'y aura pas de transfert des droits d'utilisation à une autre partie.
4. En cas d'utilisation ou de vente de productions, d'expositions et de produits utilisant le logo et l'affiche, le numéro du document (冲空世委第○号) figurant sur le document d'autorisation d'utilisation doit être indiqué.
5. Dans le cas où un problème surviendrait dans l'utilisation, l'utilisateur prendra la responsabilité de le traiter de manière expéditive, et le comité exécutif ne prendra aucune responsabilité en la matière.
6. En cas de découverte d'une falsification d'informations ou d'un usage illégal dans le contenu écrit de la demande, nous nous réservons le droit d'en avertir le demandeur et de lui demander de rectifier l'erreur.
7. Si l'utilisateur ne répond pas à l'avertissement ci-dessus, nous pouvons révoquer le consentement d'utilisation et prendre d'autres mesures si nécessaire.
8. En cas de révocation du consentement, l'utilisation doit cesser le jour de la révocation. Tout dommage encouru par l'utilisateur en raison de la révocation du consentement d'utilisation ne sera pas la responsabilité du comité exécutif.
9. Afin d'assurer l'utilisation appropriée de la marque du logo du tournoi et de l'affiche du tournoi, nous pouvons demander un rapport sur l'état de l'utilisation ou lancer une inspection sur celle-ci.